

Flash Infos AVRIL 2021

DATES A RETENIR

8 mai : cérémonie commémorative Armistice du 8 mai 1945,

Elections Départementales et Régionales les 13 et 20 juin,

Pétanque : Samedis 8 mai, 22 mai,, 6 juin 19 juin: doublette mêlée et formée.

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MARS 2021

URBANISME

PC de M. et Mme MIGNOT Alain, 4 bis Rue de l'Ancienne Poste : construction d'une maison individuelle, avis favorable

PC de M. LAMBERT Alain, 24 Rue des Près du Gord : construction d'un carport, avis favorable

DP de M. ANQUETIL Johnny, 3 Chemin du Petit Vey : remplacement de la porte du garage par une porte-fenêtre, avis favorable.

Droit de l'urbanisme applicable au terrain

CU de SCP POTENTIER/PELFRENE pour M. et Mme DOUMERG, 1 Rue du Gué,

CU de SCP LECOUP-BLOT/CHARTIER-BRASSET pour M. RAGAUT, 6 Chemin de la Roche Les Faulx,

CU de SCP LECOUP-BLOT/CHARTIER-BRASSET pour M. PAUMIER et Mme DESSAUW, 12 Rue des Joncs,

CU de Maître ROUZEE Caroline pour Mme CADOT (2 CU), 3 Rue du Bout des Clos,

CU de Maître LE COMPTE Thibault pour Consorts NANTIER/PELLETIER, Le Mouchel

CU de SCP POTENTIER/PELFRENE pour GFR LAPLANCHE DE LA NOE, Rue de la Noé

CU de SCP LECOUP-BLOT/CHARTIER-BRASSET pour M. TREGOAT, Rue des Près du Gord

VIREMENTS DE CRÉDITS

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un certificat administratif a été établi pour pouvoir effectuer un virement de crédit du compte 022 (dépenses imprévues en fonctionnement) au compte 739211 (attribution de compensation) pour un montant de 1 186.84 €. Cette opération correspond au règlement d'une partie de la somme due au transfert de la compétence voirie (la répartition de la CLECT) sur le BP 2020. Le solde sera inscrit au BP 2021.

ACQUISITION DE TERRAIN

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que dans le cadre du Schéma de Défense Incendie, 2 citernes souples sont prévues au hameau des Faulx. Un accord a été trouvé avec M. EREMBERT, propriétaire de la parcelle AE 150 au 5 Rue de la Côte Verte pour céder à la commune à l'euro symbolique 107 m2 de ladite parcelle. En effet, le manque de défense incendie dans ce secteur gèle toute autorisation de permis de construire. Le conseil municipal donne son accord pour cette acquisition et autorise Monsieur le Maire à signer toute pièce afférente au dossier.

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2021

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les dépenses d'investissement retenues pour le budget 2021 :

- Renforcement électrique Rue du Bout des Clos et Cité Vigier
- Potelets de sécurité le long de la RD 155^E
- Un étage supplémentaire sur le columbarium
- Défense incendie.

INFORMATIONS DIVERSES

Nous avons revu notre site internet. Le voici désormais plus moderne et dynamique avec une nouvelle charte graphique !

Vous y trouverez en première page des informations et des actualités importantes

En espérant que vous apprécierez ce nouveau site, nous vous souhaitons une bonne découverte ou re-découverte . www.heudrevillesureure.fr

VACCINATION COVID 19

Modalités de prise de rendez-vous pour la vaccination :

La liste des centres est accessible sur internet : sante.fr

Pour faciliter la prise de rendez-vous, téléphoner à la plateforme d'accueil téléphonique au 02.79.46.11.56 (de 8h à 18h - 7jours/7). La prise de rdv est également possible sur doctolib.fr

PERMANENCES DU SECRETARIAT

Afin de limiter le taux d'affluence durant les permanences en raison de la crise sanitaire actuelle, il est recommandé de téléphoner à la mairie (02.32.50.23.93.) pour prendre rendez-vous. Merci de votre compréhension.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021

Les inscriptions sont ouvertes pour les enfants nés en 2018 (du 1^{er} janvier au 31 décembre) et les enfants nouvellement arrivés sur la commune. Se munir du livret de famille et du carnet de santé aux horaires de permanence du secrétariat.

INSCRIPTIONS LISTE ÉLECTORALE

Il est obligatoire d'être inscrit sur la liste électorale pour pouvoir voter. Si vous n'êtes pas encore inscrit, vous pouvez le faire : **En ligne**, via service-public.fr (Ne passez par aucun site payant. Cette démarche est entièrement gratuite), **par correspondance** en envoyant à la mairie la photocopie de votre pièce d'identité et de votre justificatif de domicile ainsi que le formulaire de demande d'inscription (disponible sur service-public.fr) complété ou à la **mairie** en présentant une pièce d'identité récente, un justificatif de domicile.

RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

Les jeunes gens de nationalité française ayant atteint l'âge de 16 ans doivent obligatoirement se faire recenser en mairie. Se présenter aux jours et heures de permanence avec une pièce d'identité et le livret de famille des parents.

NUISANCES SONORES

L'arrêté Préfectoral DTARS-SE/n°19-14 en date du 25 septembre 2014 relatif à la lutte contre le bruit de voisinage dans le département de l'Eure est consultable en mairie ou sur le site de la Préfecture.

Nous vous rappelons notamment l'article 7 Les activités bruyantes, effectuées par des particuliers, telles que la rénovation, le bricolage et le jardinage, réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, bétonnières, compresseurs à air ou haute pression, etc...susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectuées, sauf intervention urgente, à l'extérieur ou l'intérieur des bâtiments que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h,
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.
-

ENVIRONNEMENT ET PROPRETÉ DE LA COMMUNE

Notre commune est propre, mais nous pouvons faire mieux si tout le monde s'y met !

- Merci, à tous ceux qui le peuvent, d'entretenir le devant de leur propriété.
- Merci à tous de rentrer les poubelles hors du jour de ramassage ;
- Merci de respecter la rivière en ne jetant rien dedans, ni tontes de pelouse ni branchages et si vous coupez un arbre, tirez-le hors de l'eau !

Nous avons dû retirer un arbre qui bloquait les embâcles sous la passerelle du Hom et risquait de la détruire !

NOMBREUX TRAVAUX SUR LA COMMUNE

- Renforcement des canalisations d'eau
- Renforcement électrique et enfouissement des réseaux (Venelle des Charitons, rue du Bout des Clos, Cité Vigier)
- Pose des hydrants et réserves souples

FAITS DIVERS

- ❖ Accident sur la RD 155 au bas de Boos impliquant 3 véhicules et aucun blessé

Le Maire est joignable au **06.81.97.82.89** /Site internet de la commune : www.heudrevillesureure.fr